



17 mai 2023

Création de l'association Grand Paris Climat, qui fédère 8 Agences Locales pour le Climat (ALEC) de l'aire métropolitaine

Ce jour, à l'initiative de la Métropole du Grand Paris, en présence de Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, des élus de la Métropole du Grand Paris et des représentants des 8 Agences Locales pour le Climat (ALEC) de l'aire métropolitaine, se sont réunis pour créer l'association Grand Paris Climat.

Grand Paris Climat est la première association réunissant l'ensemble des ALEC d'un périmètre urbain dense.

Ancien Président de l'Agence Parisienne du Climat et préfigurateur de l'association, Yves CONTASSOT, est élu à l'unanimité Président de Grand Paris Climat.

L'association Grand Paris Climat a pour objectif d'accélérer la dynamique de rénovation des pavillons et des copropriétés :

- Accompagner les ALEC du périmètre métropolitain pour faciliter l'accès des ménages métropolitain au service public de proximité qu'elles assurent,
- Mutualiser des moyens et outils pour l'ensemble des ALEC,
- Développer des partenariats avec les professionnels de la rénovation et les banques,
- Rechercher de financements, notamment européens,
- Améliorer la capacité des acteurs métropolitains à dialoguer avec l'Etat.

« L'association Grand Paris Climat, et c'est le rôle de la Métropole du Grand Paris, a pour objet de fédérer et de coordonner les 8 ALEC de son périmètre pour massifier la rénovation énergétique. » précise Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison.

« L'association Grand Paris Climat s'inscrit dans la filiation des Espaces Info Energie auxquels ont succédé les ALEC. L'objectif est d'améliorer les pratiques, de mutualiser les outils et d'augmenter le rythme de rénovation énergétique. Avec ses 7,2 millions d'habitants qui représentent 12 % de la population française, la Métropole du Grand Paris dispose avec Grand Paris Climat d'un outil qui a valeur d'exemple » souligne Yves CONTASSOT, Président de l'Association Grand Paris Climat.

CONTACTS PRESSE

www.metropolegrandparis.fr



DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PRESSE

Olivia HAMELIN | Directrice

☎ 06 62 40 87 26

Claire BOUCHER | Attachée de presse

☎ 07 63 66 47 51

✉ presse@metropolegrandparis.fr



Après la tenue de l'assemblée générale constitutive qui a élu le conseil d'administration, les membres du Conseil d'administration ont procédé à l'élection du Président, et d'un bureau composé de deux Vice-Présidents Mireille ALPHONSE, Adjointe au Maire de Montreuil et Denis CAHENZLI, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, Adjoint au Maire d'Aulnay-Sous-Bois, d'une Trésorière Aline BESSIS, Adjointe au Maire du 17^e arrondissement et d'une Secrétaire Fatoumata KONE, Conseillère de Paris.

Face à l'urgence climatique, la Métropole du Grand Paris s'est engagée dans la transition écologique *via* l'adoption de son Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) dès 2018. La Métropole dispose ainsi d'une feuille de route claire, qui trace la voie à suivre pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et lutter contre les inégalités sociales et environnementales.

En décembre 2019, la Métropole du Grand Paris s'est engagée auprès de l'État en tant que porteur associé du programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique), afin de renforcer le service public de conseil et d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements privés. L'effet de levier des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) a permis de mobiliser plus de 20 millions d'euros pour accélérer la mobilisation des ménages et des professionnels de la rénovation.

Le budget métropolitain versé aux ALEC, en augmentation de 8 % par rapport à 2022, s'élève à près de 5 millions d'euros pour l'année 2023.

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Elle prend vie naturellement dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

En savoir plus > www.metropolegrandparis.fr

CONTACTS PRESSE

www.metropolegrandparis.fr



DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PRESSE

Olivia HAMELIN | Directrice

☎ 06 62 40 87 26

Claire BOUCHER | Attachée de presse

☎ 07 63 66 47 51

✉ presse@metropolegrandparis.fr